

Spécialisation en oncologie

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Qualité et sécurité des soins oncohématologiques			
Ancien Code	PAON1S04	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAON1040		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	32 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Louis GREFFE (grefejl@helha.be) Charlotte CROMBEZ (crombezc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) est composée de 3 Activités d'Apprentissage (AA) :

- Qualité des soins et pratiques sécuritaires en Oncohématologie
- Radiothérapie et radioprotection, soins infirmiers en radiothérapie
- Hygiène hospitalière

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.2 5.C1.2 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 5.C1.3 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages en adoptant une attitude réflexive
- 1.4 5.C1.4 Se positionner en tant que professionnel responsable ayant une expertise en oncologie
- 1.6 5.C1.6 Intégrer les principes de la pratique infirmière en oncologie fondee sur des données scientifiques probantes

Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**

- 3.1 5.C3.1 Programmer les actions logistiques et humaines indispensables à la continuité des soins
- 3.2 5.C3.2 Collaborer avec le/la client e, les proches et les différents intervenant(e)s de l'équipe interdisciplinaire
- 3.3 5.C3.3 Participer à la démarche qualité en mobilisant les ressources de l'environnement professionnel
- 3.4 5.C3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonnes pratiques

Acquis d'apprentissage visés

Cette UE permet à l'étudiant de/d' :

- Enrichir sa pratique professionnelle en tant qu'infirmier spécialisé en Oncohématologie.
- Développer des savoirs, savoirs faire pour pratique en sécurité et administrer des soins de qualité dans les domaines d'Oncohématologie.
- Développer les aspects de qualité en Oncohématologie, de radiothérapie générale et de radioprotection.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAON1S04A	Qualité des soins et pratiques sécuritaires en oncohématolog	20 h / 1 C
PAON1S04B	Radiothérapie et radioprotection	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAON1S04A	Qualité des soins et pratiques sécuritaires en oncohématolog	10
PAON1S04B	Radiothérapie et radioprotection	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en Oncologie » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

5. Cohérence pédagogique

La radiothérapie est un traitement complexe et à haut risque, utilisé chez plus de la moitié des patients atteints de cancer. . Une formation spécifique à la qualité et à la sécurité permet de contribuer à la prévention des incidents, de respecter les protocoles réglementaires et de participer à l'amélioration continue des pratiques.

Intégrer ces notions dans la formation répond aux exigences légales, et garantit une prise en charge optimale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Spécialisation en oncologie

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Qualité des soins et pratiques sécuritaires en oncohématolog			
Ancien Code	15_PAON1S04A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAON1041		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charlotte CROMBEZ (crombezc@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité est en lien avec les pratiques sécuritaires et la démarche qualité instituée dans le domaine des soins oncohématologiques (Mme Crombez et Mme Baiana) et en lien avec l'hygiène hospitalière (Mme Louis).

L'étudiant·e en cours de spécialisation est tenu·e d'intégrer dans sa pratique les concepts inhérents à la culture et à la gestion de la qualité dans les milieux de soins spécialisés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

En ce qui concerne la qualité des soins, l'étudiant·e sera capable de :

- Comprendre, participer et développer la démarche qualité en oncohématologie
- Comprendre, participer et développer les démarches sécuritaires en oncohématologie
- Connaître et implémenter des outils qualité dans des contextes d'oncohématologie
- Participer et/ou implémenter des dispositifs qualité en oncohématologie
- Déployer un regard critique et réflexif sur ses pratiques

Ces objectifs sont en lien avec notamment les compétences 1 et 3 du référentiel de spécialisation en Oncologie.

En ce qui concerne l'hygiène hospitalière, l'étudiant sera capable de :

- Reprendre des notions de base en hygiène hospitalière.
- Connaître et mettre en application les recommandations spécifiques en Oncohématologie.
- Connaître les éléments infectieux importants en Oncohématologie.
- Connaitre les précautions à prendre en cas de chantier en Oncohématologie (risques et précautions).
- Gestion de crise et Oncohématologie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour la partie QUALITE :

Séance 1 : Les bases de la qualité et la sécurité : concepts, définitions, enjeux, ...

Séance 2 : La qualité et la sécurité appliquée à l'oncologie / Les différents outils de la qualité

Séance 3 : La qualité et la sécurité dans des situations complexes / culture qualité

Séance 4 : avec Mme Baiana —> en lien avec l'hématologie et le JACIE

Pour la partie HYGIENE HOSPITALIERE :

Précautions standards : (incluant bien sûr l'hygiène des mains avec la solution hydro alcoolique trafiguée), les différents modes de transmissions, gestion des déchets, les accidents d'expositions au sang, ..

Précautions additionnelles : théorie (différents types d'isolement) et exercices pratiques : comment s'habiller et se déshabiller (hyper important vue la pandémie), les différents types de masques...

Ensuite et dans le désordre :

- Clostridium difficile, norovirus,
 - le traitement des endoscopes et les greffes de selles
 - La grippe et cette année le COVID 19
 - les ectoparasites,
 - les BMR,
 - la préparation du patient qui va être opéré
 - la prévention des infections du tractus urinaire
 - le patient neutropénique
- le MRSA et sa décontamination
- Les précautions à prendre au niveau de l'unité de soins lors d'un chantier,
 - La Légionella,
 - Le Pseudomonas aeruginosa,

En information :

- les grandes épidémies comme EBOLA et la gestion de la crise.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

L'activité est présenté via un support PWP et des exercices d'analyse d'évènements indésirables spécifiques au domaine oncohématologique. Dans ce but, des travaux sont également intégrés ainsi que des échanges durant les séances afin de mettre en pratique au travers d'étude de cas les concepts fondamentaux en lien avec la qualité des soins.

Développer des savoirs théoriques en hygiène hospitalière : rappels de base et spécifiques en Oncohématologie.
Mettre en application et développer des savoirs faire, des principes spécifiques à l'Oncohématologie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignantes

Communication par mails

Exercices préparatoires à l'examen

Questions / réponses

Cas clinique

Sources et références

Cf. bibliographie des supports de cours en ligne sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours et ressources disponibles sur la plateforme sur ConnectED.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage est évaluée en janvier et portera sur la partie qualité de Mme Crombez et Mme Baiana pour 50% et pour 50% pour la partie de Mme Louis concernant l'hygiène.

Une moyenne arithmétique sera réalisée entre ces 2 parties.

Il s'agit d'un écrit au Q1 en première session et d'un écrit en seconde session au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage est une moyenne arithmétique entre les 2 parties : qualité et hygiène. Chaque partie compte pour 50%.

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en Oncologie » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Spécialisation en oncologie

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Radiothérapie et radioprotection			
Ancien Code	15_PAON1S04B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAON1042		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Louis GREFFE (greffejl@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité est en lien avec les pratiques sécuritaires et la démarche qualité instituée dans le domaine des soins oncohématologiques.

L'étudiant·e en cours de spécialisation est tenu·e d'intégrer dans sa pratique les concepts inhérents à la culture et à la gestion de la qualité dans les milieux de soins spécialisés notamment en radiothérapie et pour les soins et surveillances associés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant·e est capable :

- de comprendre les principes des traitements par radiothérapies
- d'expliquer les différents traitements de radiothérapie au patient et à ses proches
- d'effectuer les surveillances en lien avec ce type de traitements
- d'éduquer le/la client· en lien avec ces traitements
- d'appliquer les mesures de radioprotection

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Qualité et sécurité des soins oncohématologiques dans le cadre de la radiothérapie, de la radioprotection et des soins infirmiers s'y rapportant.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux
Questions / réponses
Cas cliniques
Enseignement clinique

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions et réponses au terme de chaque cours

Power Points des cours disponibles sur ConnectED

Cas cliniques

Disponibilités des enseignant·e·s

Sources et références

cf. support powerpoint

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point des cours sur l'ordinateur de la section

Notes de cours

Vidéo dans le cadre des cours

--> sont disponibles sur ConnectED.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en présentiel au Q1.

Examen écrit en présentiel au Q3 pour la seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en Oncologie » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).